



Edité le : 23/02/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIAEP DE LA FAYE

6 RUE DE L'EGLISE  
63930 AUGEROLLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-24710	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2302-15252-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00201553
<b>N° Analyse :</b>	00202271	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG	<b>Code PSV :</b>	0000005969
<b>Localisation exacte :</b>	PARC LIVRADOIS SALLE DE PAUSE ROBINET MÉLANGEUR		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 ST GERVAIS SOUS MEYMONT</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,6901240000	<b>Y :</b>	3,6082451000
<b>UGE :</b>	0326 - SIAEP DE LA FAYE		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	D1+
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIAEP DE LA FAYE 6 RUE DE L'EGLISE 63930 AUGEROLLES		
<b>Nom de l'installation :</b>	SIAEP DE LA FAYE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Code : 001922 Prélevé le 20/02/2023 à 10h26 Réception au laboratoire le 20/02/2023 à 18h46 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
		<b>Motif du prélèvement :</b>	CS

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 20/02/2023 à 18h52

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Couleur de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	63D1+*	10.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D1+*	7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+*	32	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	63D1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0	#
Escherichia coli	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D1+*	Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D1+*	Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887				#
Turbidité	63D1+*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Cations</b>									
Ammonium	63D1+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#

63D1+\* ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU  
Responsable de laboratoire

